



ffgolf®



CLASSIC MID AMATEUR 2019

Golf de Bourbon

6 et 7 Avril 2019

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs, du cahier des charges des Classic Mid Amateurs et des règles locales permanentes fédérales. Le règlement particulier prime sur le règlement général.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouvert aux joueurs licenciés de la FFGolf dans la limite des places disponibles.
- Avoir 30 ans ou plus pour les DAMES ET pour les MESSIEURS la veille de l'épreuve.
- Avoir un index qui n'est pas supérieur à 36 à la clôture des inscriptions.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS à la date de clôture des inscriptions.
- Chaque joueur doit avoir enregistré un certificat médical de non contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2017 ou 2018, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Aucun joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 120 personnes maximum dont un quota de 27 places minimum pour les dames, prises dans l'ordre des index. Une liste d'attente sera établie pour pallier aux défaillances éventuelles.

3. SÉRIES

- **1 Série MESSIEURS** Messieurs : Inférieur ou égal à 36.0
- **1 Série DAMES** Dames : Inférieur ou égal à 36.0

4. FORMES DE JEU & MARQUES DE DÉPART

- **Formes de jeu :** 36 trous STROKEPLAY– 18 trous par jour
- **Marques de départ :**
 - Blanc : Messieurs
 - Bleu : Dames

5. ENGAGEMENTS

Les frais d'engagement sont fixés à :

- **Abonné du Golf de Bourbon**
 - o Membre AS GCB : 40 €
 - o Non Membre AS GCB : 60 €
- **Non Abonné du Golf de Bourbon**
 - o Extérieur : 80 €.

Ils devront être réglés le 1^{er} jour de la compétition, avant le départ.

IMPORTANT : après le tirage des départs et leur affichage, les droits d'inscription sont dus. Un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant pour le Classic Mid Amateur sera redevable de son green fee au tarif public.

6. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions devront être faites sur Albatros ou à l'accueil du Golf de Bourbon par téléphone au 02.62.26.33.39 avant le MARDI 2 AVRIL 2019 à 18h00.

Les départs seront consultables sur Albatros et sur le site FFG du GCB dans la journée du jeudi 4.

7. DÉPARTAGE DES EX ÆQUO & CLASSEMENTS

En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe, à la fin du 2^{ème} tour, le départage se fera en mort subite et s'effectuera sur les trous 1, 7, 8 et 18. En cas d'impossibilité de terminer un play-off (ou de le faire jouer) le classement provisoire deviendra définitif.

8. PRIX

Un classement brut et un classement net seront établis par sexe.

Le brut prime sur le net et sera pris en compte pour le calcul du Mérite Amateur.

9. VOITURETTES

Interdites aux joueurs et à leurs cadets, sauf pour les joueurs Handigolf titulaires du Médical Pass avec la mention « Buggy : yes »

10. REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera le dimanche 7 Avril au Golf de Bourbon à 18h30 et sera suivie d'un cocktail.

11. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour les non-membres et s'effectuera soit le Mercredi 3, le Jeudi 4 ou le Vendredi 5 : Départs uniquement sur réservation 72 heures avant au 02.62.26.33.39.

12. COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

Sa composition sera affichée au tableau officiel et sera composée au minimum d'un représentant de l'AS GCB, d'un représentant du corps arbitral, et d'un représentant de la LRGR.